

Guy Lord, Jacques Sasseville, Diane Bruneau, *Les principes de l'imposition au Canada*, 11<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 623 pages, ISBN 2-89127-330-3

Ouvrage collectif, *Barreau et pratique professionnelle*, Collection de droit, vol. 1, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 1995, 201 pages, ISBN 2-89451-037-3

Ouvrage collectif, *La libertad religiosa*, J.L. Soberanes (dir.), México, UNAM, 1996, 937 pp., ISBN 968-36-4908-4

Ouvrage collectif, *Responsabilité*, Collection de droit, Volume 4, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 154 pages, ISBN 2-89451-049-7

Heather Charlap, Ernest Caparros et Panagiota Kalantzis

---

Volume 27, numéro 3, septembre 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035788ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035788ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

#### ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer ce compte rendu

Charlap, H., Caparros, E. & Kalantzis, P. (1996). Compte rendu de [Guy Lord, Jacques Sasseville, Diane Bruneau, *Les principes de l'imposition au Canada*, 11<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 623 pages, ISBN 2-89127-330-3 / Ouvrage collectif, *Barreau et pratique professionnelle*, Collection de droit, vol. 1, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 1995, 201 pages, ISBN 2-89451-037-3 / Ouvrage collectif, *La libertad religiosa*, J.L. Soberanes (dir.), México, UNAM, 1996, 937 pp., ISBN 968-36-4908-4 / Ouvrage collectif, *Responsabilité*, Collection de droit, Volume 4, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 154 pages, ISBN 2-89451-049-7]. *Revue générale de droit*, 27(3), 415–420.  
<https://doi.org/10.7202/1035788ar>

---

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

**Guy LORD, Jacques SASSEVILLE, Diane BRUNEAU, *Les principes de l'imposition au Canada*, 11<sup>e</sup> édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1995, 623 pages, ISBN 2-89127-330-3.**

The structure of the federal taxation system in Canada reflects the society it regulates. It is a system trying to reconcile and balance the needs and interests of the society as a whole, while attempting to promote and stimulate the national economy. The culmination of the economic, social, and cultural complexities of our society are revealed in the federal *Income Tax Act*. As it is not very difficult to become tangled in the web of numerous provisions, references, bulletins, and interpretations set forth by the Minister and the courts, it is encouraging to encounter a volume that facilitates the understanding of this subject. *Les principes de l'imposition au Canada* presents a comprehensive analysis of the principles of taxation in Canada relating primarily to the federal *Income Tax Act*, the most recent amendments effected to it, as well as the relevant declarations made by the Finance Minister and decisions by the courts.

The volume is separated into sixteen chapters, each of which examines applicable principles to various areas of the taxation system in Canada, as well as describing the intimate relationships existing between such principles. Rather than approaching the subject from an accounting perspective, the authors develop the subject matter from a legal perspective while situating the fiscal regime within the society as a whole.

The first three chapters ease the reader into the subject matter. They provide the framework for the subsequent analysis of the applicability of the Act to particulars, partnerships, trusts, and corporations. The first chapter discusses the fiscal policies developed by the government and the means available to the government to insure the financing of such activities. A summary of the rules of constitutional law governing federal and provincial jurisdiction and its development within the federal Canadian regime is also addressed. Chapter two outlines the structure of the *Income Tax Act* and

explores the rules of liability for tax of Canadian residents and non-residents. Administration and enforcement of the law is the focus of chapter three.

The following five chapters undertake an extensive study of the concept of income and its application related to office or employment, business or property, capital gains and other sources of income. This study would not be complete without referring to the deductions permitted in computing income from business or property which have a significant impact in the computation of a taxpayer's income. The authors present a detailed analysis of the sections of the *Income Tax Act* regarding the inclusions, exclusions, and authorised and unauthorised deductions for each respective category of income. Additionally, they provide detailed and practical examples illustrating and relating the application of principles set forth for each category.

Deductions from the computation of taxable income and the computation of tax for the individual are the topics of the subsequent two chapters. These provide a detailed exposure of deductions and tax credits authorised by the *Income Tax Act*.

After exposing the various rules and principles in the computation of the income and taxable income of particulars, the authors devote chapters eleven, twelve and thirteen to the fiscal treatment of income earned by partnerships, trusts (as defined in the *Civil Code of Québec*), and corporations. These chapters provide a step by step computation of tax applicable to these entities, as well as description of the various objectives pursued by the Minister in benefitting certain businesses as opposed to others. While featuring the differences in the fiscal treatment of income between partnerships and corporation, the authors refer to several significant advantages favouring the creation of partnerships as opposed to corporations in certain circumstances.

The correlation between the tax applicable to corporations and the tax on a shareholders' income is the topic of chapter fourteen. The authors detail the way in which

the law deals with the various means of conferring the corporations' income to its shareholders. Many examples are used to demonstrate the application of different provisions and their relation to each other. Chapter fifteen completes this analysis with a study of the diverse provisions of the law explaining the fiscal consequences of the restructuring of corporations for the shareholders and the corporations.

This work would not be complete without a chapter devoted to the goods and services tax. As such, this work concludes with an analysis of the theories underlying such tax, as well as a detailed functioning and practical application of the goods and services tax. The chapter concludes with a brief description of the Québec sales tax and its interaction with the goods and services tax.

Although the subject matter has a tendency and reputation for being imposing, the authors succeed in providing a very clear and concise analysis of the principles underlying a highly specialized area of practice. In addition to a detailed table of contents and subject index, the work contains tables of authors, legislation, bulletins, and judgements cited. In all, this work will benefit students and practitioners alike in that it reflects current legislative amendments, declarations by the Finance Minister, and judicial decisions in a field that is subject to continuous reform.

**Heather CHARLAP**  
Étudiante à la Faculté de droit  
de l'Université d'Ottawa

**OUVRAGE COLLECTIF, *Barreau et pratique professionnelle*, Collection de droit, vol. 1, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 1995, 201 pages, ISBN 2-89451-037-3.**

L'École du Barreau du Québec underwent significant changes in its teaching methods, curriculum, and learning materials this year (1995). *Barreau et pratique professionnelle* is the first in a series of volumes with which bar students will be addressing the Barreau du Québec's revised program. Contributions were made by various members of the legal community on topics dealing with issues that new lawyers will be confronted with daily in their law practice. As well, this text is adorned with reproductions of the applicable provisions referred to, references to jurispru-

dence, and doctrine that provide a comprehensive approach to the issues at hand.

This work is divided into five parts, each one addresses a particular aspect of professional practice and synthesizes the corresponding rules and their interpretations governing each area. The first part is separated into ten different chapters that examine the rules applicable to professional conduct. Various authors contributed to the subjects dealt with in this part, particularly, M<sup>e</sup> Réjean Blais, M<sup>e</sup> Mario Dusseault, M<sup>e</sup> Pierre Bernard, M<sup>e</sup> Patrick de Niverville, M<sup>e</sup> William Dufort, and M<sup>e</sup> Pierre-Gabriel Guimont. The authors preface this part with the principal amendments brought by *An Act to Amend the Professional Code and Other Acts Respecting the Profession* (S.Q. 1994, c. 40) prior to highlighting the effect of such amendments on the various duties imposed upon a lawyer in relation to the public, his clients, and the profession.

While reproducing and analyzing the provisions and jurisprudence relating to the duties and obligations of lawyers and the mandates that they handle, the authors offer practical suggestions and provide concrete examples of scenarios to help lawyers recognize and avoid situations that might subject them to disciplinary measures and sanctions. In the event that an error can be attributed to them, advice is provided on how to handle such situation.

Though various duties are analyzed in this part (for example loyalty, confidentiality, and duties towards the profession), particular attention is paid to disciplinary offenses of a sexual nature. These are fundamental elements of the reform of the *Professional Code* and apply to members of all professional orders.

M<sup>e</sup> William Dufort, M<sup>e</sup> Pierre François Mailhot, and M<sup>e</sup> Robert Primeau deal with professional fees and book-keeping in the second part of this volume. Although this subject might not be foreign to those students who have had experience working in a law firm at some point during their training, it is an area that is seldom elaborated upon throughout a student's academic years. This topic is separated into two chapters. The first establishes the legal framework within which professional fees are situated. The importance of distinguishing between the funds that the lawyer holds in trust and the funds belonging to him is addressed. Also, a brief description of the accounting registers prescribed by the *By-law Respecting*

*Accounting and Trust Accounts of Advocates* (R.R.Q., 1981, c. B-1, r. 3) are discussed. A model of a *carte-client* and a detailed explanation of it is provided (p. 122-124).

The second chapter encompasses the rules governing determination of costs and the means employed to establish their amount. This topic will be more familiar to students since it calls on rules that were part of the course given on Civil Procedure during the first year of law school. The principles prescribed in the *Code of Civil Procedure* (art. 477 to 481 C.C.P.) are outlined, and exceptions to these rules are addressed.

The *Tariff of Judicial Fees of Advocates* (R.R.Q., 1981, c. B-1, r. 13) is detailed and reproductions of a table of classes of actions and a factum of costs are provided. These visual aids help situate the concepts outlined by the authors.

M<sup>e</sup> François Brodeur discusses professional liability insurance in four chapters in the third part of this text. The regulation and principles of professional responsibility are outlined in the first chapter. The author then defines the contract of the *Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec*. A specimen of a professional liability insurance policy is provided in annex A. The third chapter provides recent statistics on the payment of indemnities by the insurance Fund, the distribution of claims by area of practice, and types of reproaches formulated against the insured. The fourth chapter offers practical preventive measures to help elude the possibility of committing errors that could result in involving one's responsibility.

Legal aid is considered in the fourth part of this work. M<sup>e</sup> Michel Tétrault discusses the conditions of admissibility, their effects, and consequences in the first three chapters. Chapter four considers the rights and obligations of lawyers in private practice and notaries in the context of legal aid mandates. Chapter five outlines ethical issues that might be confronted within the framework of legal aid mandates, as well as questions affecting the application of the Canadian and Québec Charters with regard to the rules governing legal aid. A list of suggested readings on this topic is provided.

The fifth and final part of this work offers a general description of areas of practice that are accessible to students.

M<sup>e</sup> Jean Brisset Des Nos describes different types of professional practice (private, governmental, paragonmental, and contentious), the organisation of work within each area, and the advantages and disadvantages of practising in these areas on a very practical level. This part provides helpful information that could be used to help students prepare for interviews that they will endure during this year of professional training.

Although there is no analytical index, the table of contents is detailed in such a way that an analytical index turns out to be superfluous.

This volume is useful in that it covers a substantial amount of material in a clear, concise and organised manner. It familiarizes prospective lawyers with the ethical and practical issues that they will be faced with on a daily basis, highlights warning signals, and suggests ways in which potential problems can be avoided or handled. Furthermore, this work is destined to become an indispensable reference tool for every practitioner since these issues concern the practice as a whole.

**Heather CHARLAP**  
Étudiante à la Faculté de droit  
de l'Université d'Ottawa

**OUVRAGE COLLECTIF, *La libertad religiosa*, J.L. SOBERANES (dir.), México, UNAM, 1996, 937 pp., ISBN 968-36-4908-4.**

Tel qu'indiqué dans le sous-titre de l'ouvrage (*Memorias del IX Congreso internacional de derecho canónico*), il s'agit des Actes du IX Congrès international de droit canonique qui, sous l'égide de la *Consociatio internationalis studio juris canonici promovendo* (Société internationale pour la promotion de l'étude du droit canonique), s'est tenu à Mexico du 21 au 25 septembre 1995. L'*Instituto de Investigaciones Jurídicas de la UNAM* — l'Université Nationale Autonome de Mexico — était l'hôte de ce forum international groupant des centaines de canonistes et de juristes, de nombreux pays, spécialisés dans le domaine des libertés religieuses.

Le Congrès était en soi un événement historique impensable au Mexique avant 1992. C'est en effet à cette date qu'une loi, dite « D'Associations religieuses et de culte public », modifiait les normes, vieilles de presque deux siècles, écartant le phénomène religieux,

et tout spécialement l'Église catholique, du monde juridique. La nature de ces anciennes normes était telle que l'un des conférenciers affirmait que les circonstances historiques du Mexique avaient été tout à fait spéciales, car nulle part au monde on retrouvait un pays majoritairement catholique dans lequel ait été en vigueur, pendant si longtemps, une législation aussi sectaire et discriminatoire (cf. Pacheco (Mexique) pp. 113-114). Il est aussi significatif le titre (« De l'intolérance à la liberté religieuse au Mexique ») de la conférence de clôture du Professeur Soberanes, dans laquelle on trouve une étude fort intéressante de l'évolution et du contenu de la législation antérieure, ainsi qu'une liste d'une bonne vingtaine d'interdictions, tirées de cette législation, faites aux corporations religieuses et à ses membres, interdictions inimaginables en pleine fin du XX<sup>e</sup> siècle (pp. 543-550). Il est vrai, toutefois, que la réalité mexicaine était bien loin de ces normes juridiques trempées dans un laïcisme suranné et que certaines de ces normes n'étaient pas appliquées. La situation n'était pas moins insoutenable. Il est donc heureux que les changements législatifs aient ouvert la voie à une normalisation et, principalement, à la reconnaissance de la liberté religieuse. La normalisation a permis aussi qu'un Congrès de cette envergure soit célébré à Mexico et qu'il ait pu être convoqué par un Institut de l'UNAM.

Il convient aussi de saluer la diligence du Directeur de l'édition et de son équipe. Ils ont réussi à publier un ouvrage de cette envergure dans un temps record d'à peine six mois.

Dans sa présentation, le professeur Soberanes affirme, avec raison, qu'il s'agit de l'ouvrage le plus complet, publié jusqu'à maintenant dans le monde, sur le droit fondamental de la liberté religieuse. Ayant eu le privilège de participer à ce Congrès et l'honneur de présider une de ses séances, on peut constater que, aux riches conférences prononcées pendant les séances publiques, se sont ajoutées, dans les Actes publiés, un bon nombre de communications qui complètent beaucoup d'aspects de la question.

L'ensemble fait une cinquantaine des collaborations dans les langues du Congrès (principalement en espagnol — une trentaine — et en italien — une dizaine —; en plus de quelques-unes en anglais, allemand et français). La liberté religieuse est ainsi étudiée, sous des angles multiples et diversifiés. On

s'attarde à la conceptualisation fondamentale de la liberté religieuse dans le droit moderne : Stark (Allemagne) pp. 3-17, Lo Castro (Italie) pp. 19-42, Minnerath (France) pp. 43-59, Anderson (États-Unis) pp. 61-68, Bertolino (Italie) pp. 137-162. La liberté religieuse est aussi située au sein d'ordonnements juridiques de nombreux pays : le Mexique (Pacheco, Mexico) pp. 107-124, la Hongrie (Erdő, Hongrie) pp. 621-638, l'Espagne (Garcimartín, Espagne) pp. 675-684, l'Argentine (Navarro, Argentine) pp. 749-776, la Colombie (Prieto Martínez, Colombie) pp. 787-812, Israël (Villa, Argentine) pp. 909-914; des fois regroupés par régions : l'Amérique latine (Retamal, Chili) pp. 69-106, l'Europe occidentale (Ferrari, Italie) pp. 108-129, l'Europe orientale (Fürst, Autriche) pp. 131-135. La liberté religieuse est également cernée dans le cadre des normes conventionnelles internationales : Margiotta (Italie) pp. 399-469, Duffar (France) pp. 471-497, Fix-Zamudio (Mexique) pp. 499-510, Corral (Espagne) pp. 511-541.

Il est aussi question de la liberté religieuse dans des contextes différents et tenant compte de réalités diverses. Ainsi on l'étudie dans la perspective du mariage, des personnes et de la famille (Viladrich, pp. 163-188; Navarro-Valls, pp. 189-218; Bañares, pp. 553-560; García Hervás, pp. 651-674); de l'autonomie de l'Église (Feliciani, pp. 337-358); de l'exercice du culte et des biens destinés à ce culte (Martínez Sistach, pp. 305-335; Fornés, pp. 359-397; Badevant-Gaudemet, pp. 561-571); de l'assistance aux personnes dans l'armée, les prisons, les hôpitaux (Arrieta, pp. 219-239; Fernández Arruti, pp. 639-649; Mantecón, pp. 685-698); des écoles et des activités socio-culturelles (Durand, pp. 241-266; Stevens, pp. 267-288; Primtshofer, pp. 289-304); du financement et la fiscalité des institutions religieuses (Martínez de Alegria, pp. 699-725; Presas Barrosa, pp. 777-786); de l'objection de conscience (Martínez-Torrón, pp. 727-747), etc.

Effectivement si les langues ne sont pas une barrière, l'ouvrage constitue une somme impressionnante de réflexion et d'information, établie par les chefs de file dans le domaine. Qui plus est, il s'agit aussi d'un riche outil de droit comparé. Félicitations!

**Ernest CAPARROS**  
Professeur à la Faculté de droit  
de l'Université d'Ottawa

**OUVRAGE COLLECTIF, *Responsabilité*, Collection de droit, Volume 4, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 154 pages, ISBN 2-89451-049-7.**

L'ensemble de nos actes quotidiens engendre la responsabilité civile personnelle de chacun d'entre nous et pouvant faire l'objet d'une poursuite pour faute entraînant un dommage à autrui. L'indemnisation du préjudice qui en découle dépendra par conséquent de la perte subie. *Responsabilité*, de la Collection de droit 1995-1996 s'intéresse unilatéralement à la responsabilité civile que chacun engage par l'ensemble de ses manœuvres journalières.

Claude Masse et Patrice Deslauriers collaborent avec l'école du Barreau du Québec à la réalisation de cet ouvrage destiné avant tout aux étudiants de l'école du Barreau du Québec. Ce volume offre la possibilité de reprendre de manière succincte et complète les éléments de base du cours de responsabilité civile. En distinguant trois sections, les auteurs entreprennent l'étude de la responsabilité civile extracontractuelle et poursuivent par une évaluation du préjudice en cause. Le titre troisième reprend, dans la mesure du possible, les principes de base en les appliquant toutefois au niveau des professionnels. C'est un volume peu abondant qui réussit à restituer les notions en matière de responsabilité au niveau de tout juriste en formation. En outre, l'ouvrage met à la disposition du lecteur une table des matières détaillée permettant de mieux reconstruire le cheminement et la pensée de l'auteur. Aussi, au début de chaque titre une préface introduit le texte à suivre et replace le sujet dans son contexte actuel et législatif. À chacun de ces titres, s'agencent des chapitres clairement qualifiés qui permettent la réalisation d'une recherche beaucoup plus ponctuelle, vue l'immensité et l'étendue du domaine de la responsabilité. Bref, le mode de présentation de cet ouvrage facilite dès le départ l'étude de la responsabilité civile.

M<sup>e</sup> Claude Masse entame l'exposé sur la responsabilité civile extracontractuelle. L'objectif premier est de faciliter l'étude de cette matière et de permettre l'actualisation et l'approfondissement des connaissances. L'auteur cherche à transmettre l'ensemble de la matière de façon à faciliter la pratique du droit en faisant souvent appel aux conséquences pratiques des théories mises en place par le système civiliste. L'auteur rappelle

la réalité évolutive du droit en cause. Il démontre par son exposé comment le code de 1994 reprend les notions de base en matière de responsabilité tout en incorporant les modifications importantes apportées par la réforme. Le texte emprunte la même terminologie simple telle qu'employée dans la rédaction du code. En outre, il soulève la codification de la jurisprudence apportée par la réforme. Il évoque en bref la modernisation du *Code civil du Québec* de 1994.

Les premières 70 pages du recueil, soit la moitié du volume, abordent le régime extracontractuel. Quatre chapitres couvrent les points essentiels de l'étude : 1) les régimes de responsabilité extracontractuelle et les liens avec les régimes étatiques d'indemnisation, 2) les conditions générales de la responsabilité pour le fait personnel, 3) la responsabilité pour le fait ou la faute d'autrui et 4) les cas d'exonération de responsabilité. C'est une présentation qui couvre la notion de faute, de dommage et le lien de causalité nécessaire entre les deux pour engendrer la responsabilité en question. Devant l'ensemble de ces principes de base se joint la question du fait ou de la faute d'autrui. Il est ici question de la responsabilité de différents intervenants soit les titulaires de l'autorité parentale (présomption de faute), les gardiens du mineur (présomption de faute), les tuteurs, curateurs et gardiens du majeur non doué de raison (preuve d'une faute lourde) et enfin du commettant (responsabilité réputée). En bref, un ensemble de régimes particulièrement différents selon l'intervenant en cause.

L'évaluation du préjudice, titre deuxième, concerne l'indemnisation du préjudice matériel ou corporel. C'est une étude qui envisage la réparation du préjudice, l'existence du préjudice et les caractéristiques de la réparation. Il aborde dans l'ensemble de ses différentes facettes la notion de *restitutio in integrum*. L'auteur à travers son exposé relate l'évolution jurisprudentielle en faisant appel aux causes les plus récentes et les plus importantes. La réparation du préjudice corporel trace l'historique et élabore certains concepts essentiels tels la notion d'incapacité, d'expectative de vie, des aléas de la vie, des conséquences fiscales ainsi que divers éléments directement reliés à la question de « dommage ». De plus, les questions des intérêts et de l'indemnité additionnelle sont soulevées pour compenser le laps de temps entre l'accident même et le jugement. Cependant, l'auteur ne se limite pas à cela; il envisage

aussi l'indemnisation du préjudice résultant du décès. C'est un chapitre qui concerne certaines personnes ayant des relations avec le *de cuius* et qui recherchent l'indemnisation de la perte subie par son décès. Il y aura lieu par la suite, d'évaluer la prescription derrière chaque recours. L'auteur va jusqu'à soumettre une table en annexe reportant la dépréciation de certains biens. Bref, c'est un texte bien structuré qui offre plus qu'un survol théorique à l'étudiant. Il permet en outre, d'apprécier la codification jurisprudentielle survenue avec la réforme du code.

Enfin, Patrice Deslauriers signe le texte portant sur la responsabilité des professionnels. L'importance croissante de la responsabilité des professionnels explique le nombre de plus en plus important de causes en la matière. Les professionnels, autrefois presque complètement à l'abri des poursuites judiciaires constituent actuellement une cible courante des accusations en responsabilité. En raison de ce phénomène, l'auteur aborde son analyse en invoquant l'attitude qui domine derrière les relations entre les professionnels et leurs clients. Que ce soit avocat-client, notaire-client ou même médecin-patient, l'auteur soulève les points fondamentaux concernant la responsabilité de ces professionnels, l'intensité de leur obligation à l'égard des clients, leurs devoirs ainsi que les liens de causalité qui doivent exister pour entamer une telle action à

l'encontre d'eux. C'est une facette fort contemporaine en matière de responsabilité civile qui mérite l'attention qui lui est attribuée. Trois chapitres succincts entreprennent donc de relever les concepts de base derrière la responsabilité de l'avocat, du notaire, du médecin et aussi du centre hospitalier qui s'occupe de ses patients. Il est fort intéressant de constater les similitudes découlant d'une responsabilité de « moyens ». Chaque professionnel est tenu d'agir avec diligence et prudence dans l'exécution de son art. Il est d'ailleurs tenu de se désister lorsqu'il est incapable de résoudre la problématique en cause. L'intensité de leur lien obligationnel s'étend particulièrement à un devoir de conseil et d'information. Toutefois notons qu'une évaluation des circonstances en cause pourrait entraîner des droits et devoirs beaucoup plus accentués; bref, une responsabilité accrue.

Ce quatrième volume de la Collection de droit 1995-1996 présente de façon systématique et concise la notion de responsabilité civile. Il reprend l'ensemble des notions de base et fait ressortir plus particulièrement les points les plus intéressants et pertinents dans le domaine. C'est un ouvrage rapidement et facilement accessible qui peut servir d'outil à tout étudiant.

**Panagiota KALANTZIS**  
**Étudiante à la Faculté de droit**  
**de l'Université d'Ottawa**